

ANNEXE

Coopération EC/Costa Rica 2007-2013 - Document de stratégie pays

RÉVISION À MI-PARCOURS

1. RÉSUMÉ

Le Costa Rica n'a pas connu de changements fondamentaux depuis 2007, ni sur le plan politique, ni sur les plans économique et social. Le gouvernement est resté stable de mai 2006 à février 2010 et l'administration mise en place début mai 2010 par la nouvelle Présidente est issue de la même majorité politique. Les défis auxquels est confronté le pays ont eu tendance à s'accroître malgré les efforts gouvernementaux. La situation économique et sociale du pays s'est améliorée en 2007 mais la crise financière internationale a eu des répercussions dès la fin 2008, bien que les secteurs économiques n'aient pas tous été touchés. Les effets négatifs de la crise se sont davantage fait sentir en 2009.

Des négociations pour un accord d'association entre l'UE et l'Amérique centrale ont été lancées en 2007 et conclues fin mai 2010. Le Costa Rica y a joué un rôle central et il est particulièrement intéressé par la future zone de libre-échange, car il représente à lui seul plus de 70 % des exportations de l'Amérique centrale vers l'UE. Cet accord et la lenteur des progrès réalisés par la région centraméricaine en matière d'intégration confirment le choix fait dans le document de stratégie pays (DSP) 2007-2013 de mettre l'accent sur **l'intégration régionale** (25 % des dotations). De même, la crise économique mondiale et notamment les effets directs de la récession nord-américaine sur l'économie du Costa Rica plaident en faveur du maintien de **la cohésion sociale** (75 % des dotations) comme priorité de la coopération 2007-2013, dont l'enveloppe budgétaire indicative est de 34 Mio EUR.

Quant à l'impact éventuel des nouvelles orientations politiques de l'UE, la révision à mi-parcours conclut à la nécessité de faire davantage d'efforts pour mieux tenir compte du caractère transversal des questions environnementales et du changement climatique en particulier.

En raison du calendrier fixé et de la poursuite des projets engagés en 2002-2006, aucun projet de la période 2007-2013 n'avait été mis en œuvre lors la révision à mi-parcours. Celle-ci a

donc principalement constitué en une évaluation de la pertinence de la stratégie définie en 2007 à la lumière de l'évolution récente de la situation dans le pays.

La révision à mi-parcours a permis de conclure que la stratégie définie dans le DSP 2007-2013 demeure pertinente. Les secteurs prioritaires et les orientations définies dans le programme indicatif national (PIN) 2007-2013 sont appropriés et sont donc confirmés.

2. REVISION À MI-PARCOURS

2.1 Analyse

2.1.1 Principales évolutions politiques, économiques, sociales et environnementales

Situation politique: le gouvernement de nouvelle Présidente de la République Mme Laura Chinchilla, qui a succédé en mai 2010 à Oscar Arias, s'appuie sur un Parlement divisé comme ce fut le cas pour l'administration précédente. Il semble toutefois à ce stade largement s'inscrire dans la continuité, reprenant à son compte et modernisant l'agenda de l'administration précédente : lutte contre la pauvreté («*Plan de Desarrollo Nacional*») et engagement du pays dans une économie orientée vers l'exportation, à travers un programme commercial ambitieux (accords de libre-échange en négociation avec l'UE, la Chine et Singapour). Le principal défi qu'il a fallu relever au cours des dernières années a été la ratification de l'accord de libre-échange (CAFTA) avec les États-Unis, qui a bloqué la réforme fiscale déjà largement retardée. Approuvé par référendum avec une faible majorité, cet accord a été fortement contesté; il est entré en vigueur en janvier 2009 et a abouti notamment à l'ouverture des marchés des assurances et des télécommunications, à une réforme des concessions en matière de travaux publics et à la modernisation de l'ICE («*Instituto Costarricense de Electricidad*»). Ces initiatives et la mise en œuvre de programmes sociaux qui n'ont pas bénéficié aux populations qui en avaient le plus besoin ont entamé la popularité du président Arias à la fin de l'année 2008. Cette situation a évolué début 2009, notamment en raison du soutien affiché par la population en faveur des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre les effets de la crise économique mondiale. En matière de liberté de la presse, il est à noter que «Reporters sans frontières» a souligné une avancée significative dans l'appui aux médias.

La nouvelle administration en place a affiché durant la campagne présidentielle sa volonté de continuer à œuvrer à l'ouverture économique, notamment internationale, à l'intégration régionale, à l'amélioration de l'éducation et de la santé, à la lutte contre la pauvreté et à l'élaboration d'un modèle fiscal et social plus efficace et plus juste. Ses objectifs, partagés avec l'administration précédente sont complétés par un souci de renforcement de la sécurité publique, thème important de la campagne électorale. Pour atteindre ses objectifs et trouver

les majorités parlementaires requises, le gouvernement devra améliorer ses relations avec l'opposition, ainsi que les pratiques administratives des institutions publiques.

Situation économique: l'année 2007 s'est achevée sur de bons résultats économiques - taux de croissance à 7,3 % dopé par le tourisme (+ 12 %), record historique pour les exportations (+ 25 %) sur les dix dernières années et croissance significative de l'investissement direct étranger (1,1 Mrd EUR, principalement à destination des secteurs immobilier, bancaire et industriel). Le dynamisme du commerce, de l'industrie et de l'agriculture s'est traduit par une baisse du chômage à 4,5 % (5,5 % en 2006). Le taux d'inflation a lui aussi été assez bien contrôlé, passant de 15 % en 2006 à 9 % en 2007.

La situation s'est détériorée en 2008 du fait de la hausse des prix de l'énergie et des aliments, puis de la crise financière internationale. Bien que le Costa Rica ait été mieux préparé que certains autres pays d'Amérique centrale, le pays en a été affecté, avec un taux de croissance en chute (moins de 4 %) et un taux d'inflation atteignant 15 %. Si les exportations agricoles (notamment café, mangues et ananas) ont progressé de + 20 %, les ventes de textiles et de microprocesseurs ont diminué pour la première fois au cours de ces dix dernières années. L'augmentation des importations de 26,6 %, en raison de la hausse du prix du pétrole au cours du 1^{er} semestre 2008, a creusé le déficit commercial de plus de 50 % par rapport à 2007 et a entraîné une baisse de 25 % des réserves internationales de change. L'assèchement du crédit a provoqué un fort ralentissement dans le secteur de la construction. Plus de 20 000 ouvriers ont été licenciés et le chômage a légèrement augmenté, à 4,9 % de la population active.

Situation sociale: 2007 a été une année record avec une réduction du taux de pauvreté à 16,7 % (20,2 % en 2006). Cependant, en raison de la crise financière, ce taux est remonté à 18,5 % en 2008 et les prévisions sont pessimistes pour 2009. La difficulté pour le gouvernement sera de maintenir ce taux en-dessous des 20 %. Pour atteindre cet objectif, il a pris deux types de mesures: d'une part, des mesures financières immédiates pour parer à une éventuelle crise monétaire et, d'autre part, le plan «Escudo» destiné à protéger de la crise les couches sociales à faible revenu. Ce plan comporte des aides directe et indirecte aux familles, aux travailleurs et aux entreprises, ainsi que des mesures financières visant la relance de l'économie. Par ailleurs, le président Arias a lancé en 2007 le «*Consensus du Costa Rica*», une initiative qui consiste à encourager la communauté internationale à accorder des remises de dettes et une aide accrue aux pays en développement qui réduisent leurs dépenses militaires et investissent dans les domaines sociaux et environnementaux.

En matière de sécurité, le Costa Rica est traditionnellement considéré comme un pays sûr par rapport à la situation qui prévaut chez ses voisins. Cette situation se détériore cependant et préoccupe fortement le gouvernement, qui a décidé en 2008 d'augmenter de 300 % le budget destiné à la lutte contre la délinquance et le crime organisé. Il est à craindre que l'absence de réforme fiscale, tant attendue pour assurer davantage d'équité, et le résultat mitigé des mesures sociales prises en 2008 ne génèrent, en 2009, un accroissement de la délinquance et de la violence, lié à la marginalisation et au déséquilibre social. Au cours des années 2007 et 2008, le pouvoir d'achat des Costariciens a baissé de près de 16 %.

Environnement et énergie: le problème environnemental le plus pressant est sans doute la pollution de l'air dans l'agglomération de San José et la «Vallée centrale». Les véhicules émettent 70 % des émissions de gaz à effet de serre de la région métropolitaine. Le pays doit en outre faire face à la dégradation de ses réserves naturelles qui, entre autres facteurs, menacent la biodiversité. Cette dégradation a deux causes principales: d'une part, le nombre croissant de touristes et, d'autre part, la mauvaise application des règles environnementales, notamment pour l'élimination des déchets (particulièrement dans la région métropolitaine). L'usage étendu des produits agrochimiques pose aussi problème, spécialement dans les bananeraies et les plantations d'ananas.

L'administration Arias veut promouvoir un tourisme durable, des productions respectueuses de l'environnement et des primes en faveur des entreprises ayant adopté des mesures sociales et environnementales. En juillet 2007, le gouvernement a lancé l'initiative «*Paix avec la nature*», dont l'objectif est de faire du Costa Rica un pays neutre en émission de carbone d'ici 2021. Il s'agit de compenser toutes les émissions de carbone au niveau national par des mesures qui permettraient leur «capture».

2.1.2 Nouveaux objectifs et engagements de la CE/UE

La révision à mi-parcours a permis d'analyser l'impact éventuel des nouvelles initiatives politiques de l'UE sur la coopération avec le Costa Rica.

Depuis le sommet UE-ALC de Lima en 2008, le **changement climatique** est à l'ordre du jour du dialogue entre les deux régions. Il n'apparaît pourtant pas nécessaire d'en faire une nouvelle priorité de la coopération avec le Costa Rica, car l'environnement en général est un thème transversal de la coopération, tel que prévu dans le DSP 2007-2013. Il conviendrait néanmoins d'accorder davantage d'attention aux problèmes environnementaux mentionnés ci-dessous et de renforcer l'intégration de l'environnement dans l'ensemble des projets à venir. Il pourrait être envisagé d'appuyer les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de l'initiative «*Paix avec la nature*» qui vise à rendre le pays neutre en carbone en 2021 via des mesures de reforestation et de réduction des émissions.

L'**aide au commerce** est couverte dans le cadre du volet «Intégration Régionale» du DSP 2007-2013 et deux projets sont prévus en la matière.

La question des **migrations** vers l'UE n'est pas à considérer comme une priorité de la coopération avec le Costa Rica. Peu de Costariciens quittent leur pays pour les États-Unis ou l'Europe et le pays a traditionnellement été une terre d'accueil, en particulier pour les Nicaraguayens. Une attention particulière pourrait être accordée aux communautés immigrées en tant que possibles bénéficiaires de futurs projets identifiés dans le secteur de la cohésion sociale (pour plus d'informations, voir le «profil migratoire» du pays disponible en annexe 5).

Le thème des migrations pourra faire l'objet d'un dialogue politique lorsque le futur accord d'association entrera en vigueur.

La lutte contre la production, le trafic et la consommation de **drogue** est une priorité des relations de l'UE avec l'Amérique latine. Les problèmes associés aux drogues ont un effet direct sur la cohésion sociale et la stabilité des pays concernés. En ce qui concerne le Costa Rica, l'insécurité grandissante liée au trafic de stupéfiants est une source de préoccupation sérieuse. Cette question peut être traitée dans le cadre du volet «cohésion sociale».

Par ailleurs, chacun des thèmes évoqués ci-dessus étant couvert par l'accord d'association, il apparaît d'autant moins nécessaire d'en faire une nouvelle priorité de la coopération de la CE avec le Costa Rica.

Enfin, en ce qui concerne l'**efficacité de l'aide**, la délégation de la Commission veille à ce que les autres bailleurs de fonds soient régulièrement informés des projets qu'elle finance. La coopération internationale en faveur du Costa Rica ayant diminué ces dernières années et les montants étant relativement modestes, il n'y a pas de véritable groupe de concertation et de coordination. Cela étant, la perspective de création d'une agence nationale de la coopération permettra de centraliser l'information en matière d'aide et d'harmoniser la recherche d'assistance étrangère. Pour finir, des **acteurs non étatiques** ont été associés à l'élaboration du DSP et certains ont été des bénéficiaires directs de la coopération de la CE. Ils ont également été consultés à l'occasion de cet exercice.

2.1.3 Résultats, performances et enseignements

Le **programme de coopération 2002-2006 (31,5 Mio EUR)** a eu pour objet de répondre à trois priorités: la modernisation et la décentralisation de l'administration, la coopération économique, et la coopération scientifique et technique. Trois projets ont été retenus et ont connu certaines difficultés¹ ainsi que des retards parfois importants dans leur mise en œuvre²:

- FOMUDE («*Fortalecimiento Municipal y Descentralización*» 9,6 Mio EUR). Deux activités importantes, l'une menée par l'Université nationale d'enseignement à distance et l'autre avec le PNUD, donnent une forte impulsion à la durabilité du projet et à l'institutionnalisation de la décentralisation. Le projet se heurte cependant à certaines difficultés liées à la réorganisation institutionnelle de l'IFAM (Institut

¹ Voir DSP 2007-2013: absence d'une institution dynamique pour la gestion, manque de volonté politique pour surmonter les obstacles et problème de disponibilité des contreparties nationales.

² (...) raison pour laquelle 75 % des dotations 2007-2013 sont programmés pour 2010.

d'appui et de conseil municipal), l'une des contreparties nationales.

- PRUGAM («*Planificación Regional y Urbana de la Gran Área Metropolitana*» 9,3 Mio EUR). Des obstacles tels que des retards dans les inaugurations des réalisations, l'approbation lente, tant du point de vue technique que procédural, des plans régulateurs par les municipalités et le long processus d'approbation de l'utilisation des fonds nationaux n'ont pas gêné outre mesure l'avancée du projet. La principale disposition à prendre en 2009 est la soumission du nouveau plan régional et urbain à l'approbation des autorités compétentes, pour son application et sa mise en œuvre.
- CeNIBiot («*Centro Nacional de Innovaciones Biotecnológicas*» 10,9 Mio EUR). Jusqu'ici, le projet n'a pas fait l'objet de réalisations en dehors du remaniement de l'usine biotechnologique et 2009 est une année décisive pour la mise en œuvre. Grâce aux actions menées à ce jour, 97,5 % des fonds ont fait l'objet de passations de marchés par l'organe de gestion. Le contrat d'assistance technique internationale a été signé avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France).

La délégation de la Commission à San José assure un suivi continu de la mise en œuvre des projets, notamment via des réunions régulières avec les autorités nationales compétentes. Ces rencontres permettent en particulier d'évaluer les capacités financières, humaines et institutionnelles des bénéficiaires afin de faire respecter les échéances contractuelles et financières. En outre, chaque projet fait l'objet d'un «monitoring» commandité par les services du siège dans le but d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet.

En 2007 la délégation de la Commission européenne à San José a organisé un séminaire pour analyser les forces et les faiblesses de la coopération et tirer les enseignements nécessaires pour la préparation des projets suivants. Elle met tout en œuvre, en étroite coopération avec les autorités compétentes, pour que les projets de la coopération 2007-2013 (34 Mio EUR) débutent dans les meilleurs délais. À ce jour, deux projets ont été formulés dans le secteur de l'intégration régionale:

- appui au respect des mesures sanitaires et phytosanitaires (4,5 Mio EUR): le projet a été approuvé par la CE fin 2008 et la convention de financement doit être signée en 2009
- accroissement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises par l'amélioration de la qualité et de l'évaluation de conformité des produits industriels (4 Mio EUR); le projet sera approuvé en novembre 2009.

Concernant le secteur de la cohésion sociale, deux projets sont en cours d'identification en vue d'être approuvés en 2010, l'un en matière d'enseignement public (lutte contre le décrochage scolaire), et l'autre à destination des femmes entrepreneurs. Enfin, deux autres projets devront être présentés entre 2011 et 2013. Suite au tremblement de terre mentionné plus haut, il n'est pas exclu qu'une action en faveur de la reconstruction soit envisagée.

Le gouvernement du Costa Rica a réitéré à de nombreuses reprises et à haut niveau son engagement politique en faveur de la coopération avec la CE. Les projets en matière d'intégration régionale notamment revêtent une importance particulière car ils sont directement liés à l'accord d'association en cours de négociation entre l'UE et l'Amérique centrale. Ces négociations ont ainsi créé au cours des deux dernières années une dynamique nouvelle pour la coopération.

2.1.4 Améliorations qualitatives

Le principal résultat de l'exercice de révision à mi-parcours est le consensus obtenu sur le besoin de **mieux tenir compte des questions environnementales dans la préparation des nouveaux projets**. En particulier, les autorités consultées (ministère de la planification et de la politique économique; ministère des affaires étrangères) et les représentants de la société civile invités à débattre lors d'un séminaire ont accueilli favorablement la proposition de la Commission de renforcer l'intégration des questions environnementales et du **changement climatique** dans les projets, quelle que soit la nature de ceux-ci. À titre d'exemple, le projet Éducation/Lutte contre le décrochage scolaire s'y prête particulièrement bien: introduire des cours sur la protection de l'environnement, concevoir des exercices pratiques, sensibiliser aux métiers de l'environnement peut contribuer à remotiver des élèves sur le point d'abandonner l'école. Un projet entièrement consacré au changement climatique pourrait également être proposé. L'accent pourrait être mis sur la réduction des risques de catastrophes naturelles.

D'autres thèmes ont été soulevés lors de ces consultations, notamment le **soutien aux PME** (par ailleurs déjà traité dans le cadre des projets d'intégration régionale), **l'emploi** et la lutte contre **le trafic de drogue, la violence et l'insécurité**. Un nouveau projet relatif à la création d'un observatoire de la violence domestique pourrait être proposé par les autorités dans le secteur de la cohésion sociale.

Il conviendrait de poursuivre les efforts entrepris pour **associer davantage les organisations de la société civile** à la conception et à la mise en œuvre des projets de coopération.

Vu les montants relativement modestes de l'aide, **l'approche «projet» reste valable** et n'a pas été remise en cause ni par la Commission ni par les autorités.

Enfin en ce qui concerne la «cohérence politique pour le développement», il ne semble pas que d'autres politiques³ menées par la Commission puissent avoir un quelconque effet négatif sur la stratégie de coopération au Costa Rica. Ces politiques font toutes l'objet de dispositions spécifiques dans le cadre de l'accord d'association en cours de négociation entre l'UE et l'Amérique centrale.

2.2 Conclusions

Au moment de la révision à mi-parcours et de la consultation⁴ faite auprès des autorités du pays, les projets «intégration régionale» et «cohésion sociale» sont soit en phase d'identification soit de formulation, et leur mise en œuvre n'a pas commencé. Dans ces circonstances, proposer de nouveaux secteurs prioritaires alors que la situation générale du pays n'a pas fondamentalement changé n'aurait pas beaucoup de sens. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne, les autorités nationales, les représentants de la société civile consultés et les ambassades des États membres à San José ont estimé qu'il fallait poursuivre la coopération sur les bases définies dans le DSP 2007-2013 et que les priorités étaient toujours pertinentes. Face à la crise économique mondiale, la lutte contre les inégalités sociales et les projets de cohésion sociale sont plus que jamais une priorité absolue pour le pays. De même, poursuivre dans la voie de l'intégration régionale en Amérique centrale est une nécessité pour les exportateurs costariciens. Cette action devrait permettre aux opérateurs économiques du pays de tirer le maximum de profit du futur accord d'association avec l'UE.

3. PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 2007-2013 (34M€)

En raison des montants relativement modestes de l'aide, un programme indicatif national (PIN) unique a été défini pour la période 2007-2013. Puisque les volets «cohésion sociale» et «intégration régionale» demeurent prioritaires, il n'est pas apparu nécessaire de revoir le PIN. Certains indicateurs d'impact ont été précisés. Pour rappel, en voici les grandes lignes:

3.1 Cohésion sociale

³ Commerce, environnement, changement climatique, sécurité, agriculture, pêche, dimension sociale de la mondialisation, emploi et travail décent, migration, recherche et innovation, société de l'information, transport et énergie.

⁴ Mars 2009

L'objectif général est de contribuer à la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion et à la réduction des inégalités sociales et territoriales en soutenant la modernisation de l'État dans le domaine du développement local et des politiques sociales ainsi que du système fiscal.

L'objectif spécifique est d'appuyer:

- l'amélioration des politiques publiques afin de relever le niveau des indicateurs. Une attention particulière sera portée au renforcement de la capacité des systèmes de services sociaux au niveau local dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de l'environnement. Les actions se concentreront sur les régions et les zones les plus marginalisées économiquement où vivent les populations les plus défavorisées (taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale), en particulier les populations immigrées;
- le renforcement des politiques sociales et des capacités des collectivités locales dans le domaine social, à condition que soient confirmées la réforme fiscale et la décentralisation des responsabilités sociales avec attribution de financements correspondants aux municipalités. Dans cette hypothèse, les actions incluront la formation et le renforcement des capacités des municipalités en matière de gestion des ressources en appliquant les principes de bonne gouvernance, d'égalité de traitement, de transparence, y compris l'obligation de rendre compte et de respecter les bonnes pratiques en matière de passation de marchés, la mise en place de systèmes d'audit et de rapports au niveau central. Ces actions contribueront ainsi à la lutte contre la corruption.

Le développement durable et participatif sera recherché et favorisé, l'accent étant mis en particulier sur la participation des femmes. Le programme s'inscrira dans la continuité de l'expérience acquise lors de la réalisation des programmes PRUGAM et FOMUDE en cours, qui soutiennent le processus de décentralisation des compétences dans le domaine de la gestion territoriale et urbaine, et permettra d'ancrer les acquis sur le long terme.

Il convient d'utiliser des indicateurs pour évaluer les résultats attendus de cette initiative. Ces indicateurs devront en particuliers inclure des données quantitatives et qualitatives pour mesurer l'impact des futurs projets sur les populations bénéficiaires. Il s'agira en priorité d'évaluer dans quelle mesure les dépenses publiques dans les secteurs retenus ont permis d'améliorer les conditions de vie des personnes concernées. En matière d'éducation par exemple, il importe de se doter des moyens nécessaires pour évaluer l'augmentation du taux d'alphabétisation, la diminution du décrochage scolaire, la création de nouvelles possibilités de formation et d'emploi pour les jeunes des zones défavorisées.

L'efficacité des services sociaux de santé par exemple pourrait être mesurée par l'augmentation du nombre de personnes y ayant accès, l'amélioration de la santé maternelle/reproductive, l'augmentation des traitements médicaux contre les maladies locales, etc.

Enfin, la question de l'égalité hommes-femmes étant un thème transversal, chaque projet devra en mesurer l'impact sur les populations féminines concernées.

Bénéficiaires: administration costaricienne, services publics sociaux, collectivités locales.

Bénéficiaires finaux: communautés situées dans les zones défavorisées, notamment les femmes, les jeunes, les enfants, les populations indigènes et d'origine immigrée.

Programmes/activités: appui aux programmes sociaux y compris modernisation de l'État, études, enquêtes, actions de formation, séminaires, fourniture de matériel et de logistique; projets de démonstration; échanges d'expérience, etc.

3.2 Intégration régionale

L'objectif général est de faciliter le processus d'intégration du Costa Rica dans la région de l'Amérique centrale en veillant spécialement à ses besoins pour prendre part à l'Union douanière d'Amérique centrale.

L'objectif spécifique est de développer un ensemble d'actions permettant de renforcer les institutions nationales dans les domaines suivants:

- harmonisation des législations ainsi que des normes et règles techniques, industrielles, vétérinaires et phytosanitaires, ainsi qu'en matière de propriété intellectuelle,
- mesures favorisant l'intégration du Costa Rica dans la région et la réalisation des conditions techniques requises en vue de la négociation de l'accord d'association UE-Amérique centrale,
- actions permettant de renforcer la compétitivité du pays qui dépend de sa capacité à innover et utiliser les résultats de la recherche pour faire face à l'ouverture des marchés.

Conditions: adoption par le gouvernement des décisions et mesures nécessaires pour progresser dans l'intégration régionale et pour mettre en place des politiques convergentes.

Les principaux indicateurs pour mesurer les résultats attendus incluent des données qualitatives et quantitatives concernant notamment:

- le renforcement des instituts nationaux chargés de la certification des normes industrielles, vétérinaires et phytosanitaires;
- le renforcement du cadre existant en matière de propriété intellectuelle pour développer les aspects liés à la protection des brevets, des marques et des modèles d'utilité industrielle;
- la formation de juges et d'agents des douanes et le renforcement des administrations fiscales;
- la plus grande implication des PME;
- les matériels et équipements fournis;
- la convergence avec l'Union douanière d'Amérique centrale.

Bénéficiaires: administration, inspection vétérinaire, chambres de commerce et associations d'entreprises, entreprises, PME.

Programmes/activités: études, formation, fourniture de matériel.